

Notes d'allocution – Manifestations

- Je veux commencer en réfutant un GRAND mythe concernant la Loi 115.
- La Loi 115 ne touche pas que les enseignants.
- La Loi 115 a retiré à l'ensemble des travailleurs de l'éducation leurs droits garantis par la Charte et a créé de toute pièce une crise inutile au sein du système de l'éducation de l'Ontario.
- Elle m'a retiré mes droits garantis par la Charte – comme (insérer la classe d'emploi) – et a retiré à 55 000 de mes collègues travailleurs de soutien du secteur de l'éducation membres du SCFP les droits qui leur sont garantis en vertu de la Charte.
- Nous sommes les concierges, les éducatrices de la petite enfance, les adjoints à l'enseignement, les travailleurs à l'enfance et à la jeunesse, les instructeurs, les bibliothécaires et tous les autres travailleurs de soutien travaillant dans nos conseils scolaires.
- Nous sommes à la base de la structure de nos écoles – nous assurons que les enfants puissent apprendre dans un environnement sécuritaire et propre et nous apportons le soutien additionnel dont les élèves ont besoin pour leur réussite.
- (En deux phrases, établissez comment vous contribuez au succès des élèves – soyez bref !)
- Les libéraux ont retiré aux travailleurs de soutien de l'éducation leurs droits prévus à la Charte – il s'agit des travailleurs les moins bien rémunérés de tout le système d'éducation – lorsque libéraux et conservateurs ont adopté la Loi 15.
- Vous n'avez pas à être un constitutionnaliste pour constater que la Loi 115 mine les droits constitutionnels des travailleurs de l'éducation. C'est pourquoi le SCFP a décidé de contester cette loi jusqu'en Cour suprême.
- Parce que, s'ils peuvent imposer de telles mesures aux concierges et aux secrétaires de nos écoles, qui seront les prochaines personnes visées ?
- Dalton McGuinty et son gouvernement ont répondu à cette question il y a quelques jours.
- MAINTENANT, ils veulent déposer un projet de loi qui privera quelque 500 000 autres Ontariens de leur droit à la libre négociation collective.
- Le projet de loi s'en prendra aux droits garantis par la Charte des travailleurs des soins de longue durée, des travailleurs universitaires, des travailleurs des

hôpitaux, des éducatrices de la petite enfance, des travailleurs de l'électricité, des travailleurs sociaux et d'innombrables autres travailleurs.

- Établissons clairement de quoi il s'agit.
- Il s'agit de RETIRER des MILLIARDS de dollars des services publics, des services sur lesquels de très nombreux Ontariens comptent, jour après jour.
- Les membres du SCFP – les travailleurs de soutien du secteur de l'éducation – ont travaillé avec énergie à l'élaboration d'un système d'éducation de calibre mondial.
- La Loi 115 prive le système d'éducation de plus de 2 milliards de dollars.
- Ces compressions dans l'éducation nuiront aux élèves, aux familles, aux collectivités et affaibliront notre province.
- (INSÉREZ – TOUT exemple de compressions imposées aux conseils et des façons dont la loi touche les travailleurs de la région).
- Voilà l'impact de la Loi 115. Voilà ce que le gouvernement a fait du système d'éducation et des travailleurs de l'éducation.
- Notre Charte des droits n'est pas jetable ! C'est pourquoi nous nous levons tous ensemble pour combattre cette nouvelle loi et pourquoi nous ne nous arrêterons pas tant et aussi longtemps que la Loi 115 n'aura pas été abrogée.
- Joignez-vous à nous dans notre action destinée à faire entendre notre voix !